

AVIS N° 102 - 2016 / BRVM / DG

SICABLE CI

Paiement de dividendes Exercice 2015

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société SICABLE CÔTE D'IVOIRE mettra en paiement, le **28 juillet 2016**, son dividende annuel de **1 200 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2015.


La date de fermeture des registres étant fixée au jeudi 28 juillet 2016, le titre SICABLE CI (symbole: CABG) cotera ex-dividende à partir du **mardi 26 juillet 2016**.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de retransmettre de nouveaux ordres après en avoir informé ses clients.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI Hudson & Cie, 18 B.P 2294 Abidjan 18, Tél: (225) 20 31 55 00, Fax: (225) 20 33 22 24.

Fait à Abidjan, le 12 juillet 2016

Le Directeur Général




Edoh Kossi AMENOUNYE